

MUSIQUE & HANDICAP

Les cours se dérouleront à l'Espace Culturel Robert Doisneau -16 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Meudon la Forêt les jeudis de façon hebdomadaire. Ils seront d'une durée de vingt minutes. Quelques cours collectifs d'une heure seront répartis sur l'année.

L'**objectif** est de permettre aux enfants porteurs de handicap d'accéder à une pratique instrumentale quand cela est possible. Des ateliers instrumentaux (clavier, djembé, flûte à bec, voix...) sont proposés la première année. Le cursus sera ensuite adapté aux capacités de l'enfant.

L'**admission** des enfants en cursus « Musique & Handicap » est réservée aux enfants dont les familles résident prioritairement sur le territoire de Meudon et ensuite de Grand Paris Seine Ouest.

Attention : La présence de l'un des parents pourra être demandée de façon ponctuelle ou permanente durant les cours.

DESCRIPTION SUCCINCTE DU HANDICAP

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ÉTUDES GÉNÉRALES PRÉVUES EN 2020-2021

Etablissement fréquenté :
Ville : Niveau/classe :

ASSURANCE, RESPONSABILITÉ CIVILE à remplir obligatoirement

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e) : certifie être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et la responsabilité civile de mon enfant si celle-ci venait à être mise en cause dans l'enceinte et dans le cadre des activités du conservatoire in situ et en dehors de l'établissement.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du Conservatoire de Meudon et m'engage, ainsi que mon enfant, à le respecter.

Ce règlement est téléchargeable sur le site Internet : www.meudon.fr ou www.seineouest.fr

A, le.....

Nom et prénom du signataire (élève ou représentant légal si l'élève est mineur) :